

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

N°22.07.16

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mercredi 14 septembre

Présents	25
Pouvoirs	8

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Yann PERTUISEL, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Stéphane PIERRACCINI, Maëva GAUTELIER, Joseph CASSARO, Roger MOSSÉ, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Patricia COTTI, Jean-François CAIRE, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, Hervé CAYLA, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Michèle DECHAUD, Hortense MALLIÉ, Julien BOULARD.

POUVOIRS : Mathieu PIETRI à Richard MALLIÉ, Corinne LE MEUT à Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI à Thomas BERGÈRE, Dominique BIECHE à Sophie SURACE, Véronique GARNIER à Stéphane PIERRACCINI, Catherine BIENFAIT à Maëva GAUTELIER, Catherine FOULON à Joseph CASSARO, Saïd ACHACHE à Hervé CAYLA.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

OBJET :
DEMANDE DE
REAFFECTATION DE
SUBVENTION AUPRES
DU CONSEIL
DEPARTEMETNAL
DES BOUCHES DU
RHONE AU TITRE
DES TRAVAUX DE
PROXIMITE – 2022 –
Réfection et sécurisation
des cheminements
piétonniers quartier Bel
Ombre

Grace aux différents dispositifs d'aide du département, des projets ont pu bénéficier de subvention comprise entre 60 et 70% dans des domaines aussi divers que le patrimoine, les équipements culturels, l'éducation et la jeunesse, les équipements sportifs, les acquisitions foncières, l'accessibilité des établissements recevant du public, les ravalements de façades. Chacun de ces projets a fait l'objet d'une convention de partenariat et doit être réalisé dans un délai de 3 ans. Toutefois, il peut arriver que certaines opérations soient annulées (opération ayant obtenu un autre financement par exemple) ou soient soldées mais présente un solde positif lié à un écart entre l'estimation originelle et le cout réel de l'opération.

Les travaux de proximité pour des travaux d'étanchéité sur des bâtiments communaux présentent à ce jour un solde de 59 500€ (Dossier AC-011916 Travaux d'étanchéité sur les bâtiments communaux CP du 27/06/2019).

Au vue des dossiers de demande de subventions sollicitées 2022, il est proposé de réaffecter le dossier de proximité de 2019 sur les travaux de réfection et de sécurisation des cheminements piétonniers quartier Bel Ombre.

Le plan de financement de ces travaux de réfection et de sécurisation des cheminements piétonniers quartier Bel Ombre s'établit comme suit :

Conseil Départemental	70% maxi	58 240 €
Financement Communal	30% mini	24 960 €
TOTAL HT	100 %	83 200 €

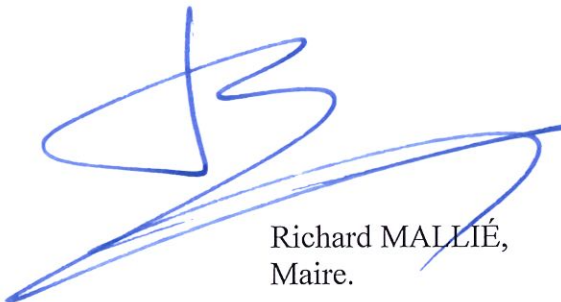
LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après avoir délibéré,
A l'Unanimité,

APPROUVE la réaffectation des crédits non utilisés dans le cadre des travaux de proximité 2019 pour les réaffecter sur les travaux de proximité 2022 Travaux de réfection et de sécurisation des cheminements piétonniers quartier Bel Ombre.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter ces aides financières auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le :



Richard MALLIÉ,
Maire.

